

97844 - Réunir deux prières pour cause de maladie

question

Atteint d'un cancer de l'estomac qui a entraîné la perforation de son ventre et la sécrétion de liquides (puisse Allah vous honorer) il demande s'il lui est permis de réunir deux prières.

la réponse favorite

Oui, il lui est permis de réunir deux prières telles les deux prières de l'après-midi et les deux premières prières de la nuit en anticipant l'une des deux prières dans les deux cas selon ce qui est le plus facile.

La peine qui découle de la maladie justifie l'excuse permettant de réunir deux prières. Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a autorisé la femme en butte à une perturbation de son cycle menstruel à réunir deux prières durant cet état. (Rapporté par Abou Dawoud, 287 et par at-Tirmidhi, 128 et jugé bon par al-Albani dans Sahih at-Tirmidhi)

La perturbation en question est une sorte de pathologie. L'imam Ahmad a justifié son autorisation de réunir des prières en disant que la maladie est plus pénible que le voyage. Il s'est fait poser la ventouse après le coucher du soleil puis il a pris son dîner avant de réunir les deux premières prières de la nuit. » Extrait de Kashshaf al- quinaa (2/5)

Avertissement

Le malade autorisé à réunir deux prières doit les accomplir complètement sans les raccourcir car le raccourcissement est réservé au voyage. La croyance de certains selon laquelle quand on a la possibilité de réunir les prières chez soi, on est autorisé à les raccourcir en cas de maladie est injuste.

Cheikh al-islam Ibn Taymiyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « **Le raccourcissement est exclusivement lié au voyage et n'est autorisé qu'en ce cas. Quant à la réunion de prières, elle se justifie par le besoin et la présence**

d'une excuse .Quant on en a besoin, on réunit les prières, que le voyage sont long ou court. Il en est de même de la réunion des prières autorisée en cas de pluie et des circonstances pareilles et à cause d'une maladie ou autres chose pareille ou pour d'autres facteurs. Car il s'agit d'éviter la gêne aux membres de cette communauté. » Extrait de Madjmou al-fatawa (22/293)

Nous demandons à Allah le Très-haut de guérir les musulmans malades et de leur inspirer la patience et l'acceptation de leur sort et de les en récompenser.

Allah le sait mieux.